

INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

Parents,

Si votre enfant :

- Est atteint d'une **maladie chronique** nécessitant une prise de médicaments durant le temps scolaire,
- S'il est susceptible de prendre un **traitement d'urgence** au collège
- S'il est atteint d'un **handicap** ou d'une **maladie invalidante** nécessitant des aménagements particuliers, matériels et/ou pédagogiques, dans le cadre scolaire,
- S'il était suivi par le médecin scolaire l'an dernier et qu'il a changé d'école, de collège, nous vous invitons à prendre contact avec le médecin scolaire de l'établissement actuel dont les coordonnées sont ci-dessous.

Nous vous invitons à prendre contact avec le médecin scolaire du collège. (coordonnées ci-dessous).

Par ailleurs, nous vous rappelons que le **projet d'accueil individualisé – PAI – n'est valable que pour la durée d'une année scolaire.**

Ainsi si votre enfant bénéficiait d'un PAI l'an dernier et que le médecin ne vous a pas recontacté début septembre 2016 nous vous conseillons de reprendre contact aux coordonnées ci-dessous.

<u>Médecin</u> : CHARFE	Collège GEORGES ELISABETH
<u>Infirmière</u> : Mme QUIBON	Rue des écoles
<u>Permanences de l'infirmière</u> :	97215 Rivière -Salée
Lundi, Mercredi Vendredi Matin	
<u>Secrétaire</u> : Mme BOSTON	Tel : 0596 68 01 54

INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

Parents,

Si votre enfant :

- Est atteint d'une **maladie chronique** nécessitant une prise de médicaments durant le temps scolaire,
- S'il est susceptible de prendre un **traitement d'urgence** à l'école,
- S'il est atteint d'un **handicap** ou d'une **maladie invalidante** nécessitant des aménagements particuliers, matériels et/ou pédagogiques, dans le cadre scolaire,
- S'il était suivi par le médecin scolaire l'an dernier et qu'il a changé d'école, nous vous invitons à prendre contact avec le médecin scolaire de l'établissement actuel dont les coordonnées sont ci-dessous.

Nous vous invitons à prendre contact avec le médecin scolaire du collège (coordonnées ci-dessous).

Par ailleurs, nous vous rappelons que le **projet d'accueil individualisé – PAI – n'est valable que pour la durée d'une année scolaire.**

Ainsi si votre enfant bénéficiait d'un PAI l'an dernier et que le médecin ne vous a pas recontacté début septembre 2016 nous vous conseillons de reprendre contact aux coordonnées ci-dessous.

<u>Médecin</u> : Dr CHARFE	Collège GÉORGES ELISABETH
<u>Infirmière</u> : Mme QUIBON	Rue des écoles
<u>Permanences de l'infirmière</u> :	97215 Rivière -Salée
Lundi, Mercredi Vendredi Matin	
<u>Secrétaire</u> : Mme BOSTON	Tel : 0596 68 01 54